

Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de travail DISI

Le mardi 26 juin 2012 se tenait une réunion du Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (CHS-CT) de la DISI Sud-Est. L'Administration était représentée par Robert Perrier, AGFiP de la DISI Sud-Est et Président du CHS-CT, ainsi que par les responsables d'ESI et du Pôle Ressources de la DISI. L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), Mr Thiriet, participait également aux débats, ainsi que Mme Minitti, Assistante de Prévention (AP) et Secrétaire Administrative du CHS-CT.

En réponse à la déclaration liminaire de notre Délégation, Robert Perrier a confirmé l'importance du rôle des ISST et des Médecins de Prévention, et considère comme satisfaisant le niveau du budget du CHS, qui sera utilisé pour des actions relevant strictement de son périmètre.

Lettre de mission de l'Assistance de Prévention

La lettre fixant les missions de l'AP, et leurs conditions d'exercice, est finalisée. Robert Perrier souligne le temps plein « confortable » consacré cette fonction, dont le périmètre sera étendu à d'autres missions « satellites ». Les « relais » de l'AP en ESI seront formés, comme les membres du CHS, en fonction des besoins.

Application Web DUERP – Point d'étape

Compte tenu des points bloquants dans l'élaboration du logiciel, le déploiement en 2013 semble compromis. Les travaux d'unification des DUERP du périmètre DISI se poursuivront sous Excel. Le futur outil permettra sans doute une meilleure information des agents, une évolution dynamique du DUERP, mais le chantier est lourd...

Le DUERP de la DISI

Un Groupe de Travail du CHS, composé de représentants des personnels et des responsables des ESI, s'est réuni le 23 avril 2012, afin d'étudier les DUERP existant dans les sites, pour les différentes unités de travail (UT), et leur intégration dans le nouveau DUERP DISI.

Le DUERP s'imposera aux responsables ESI et de service, qui doivent agir en conséquence, même si tous les risques ne seront pas éliminés. La cotation d'un risque peut évoluer (exemple, risque incendie après un exercice d'évacuation), sans disparaître pour autant...

Le GT du 23 avril a permis d'harmoniser les UT, de calibrer une cotation des risques cohérente. D'autres GT seront nécessaires, pour affiner le DUERP, et intégrer les sites CID de la vague 2 (fin d'année 2012).

Le principe d'un GT à la rentrée est donc arrêté ; d'ici là, l'AP aura finalisé le DUERP actuel ; le CHS-CT validera les décisions pour 2012 ; certaines actions nécessaires seront sans doute reportées à 2013.

Un risque électrique est signalé à l'ESI Ajaccio (tableaux électriques à proximité des agents). Il faudra envisager les mesures nécessaires (formations, travaux). De même, la relance de l'activité Editique souligne la nécessité de sécuriser le massicot du façonnage (budget de l'Administration).

Aménagements de sites – CID

Le Président réaffirme que le CHS-CT sera informé des projets de réaménagement ou de déménagement d'équipes, à titre de simple information pour les moins lourds. Deux chantiers concernent la CID 13.

Sadi-Carnot

A partir du 2 juillet, en raison de l'arrivée de services du site de Ste Anne, la CID s'installe au 1er étage sur 46 m² (plus 14 m² pour un agent itinérant), l'atelier reste au 5ème étage, le local de stockage au niveau -1. L'ISST vérifiera la nouvelle configuration.

Aix – Projet site La Cible

Le projet attribuerait 70 m² au niveau 2 pour le bureau (jusqu'à 8 agents) et l'atelier ; le stockage des matériels neufs serait au niveau 0 ; le rebut serait aménagé sur une partie des archives du site.

Deux points de vigilance sont signalés : la climatisation (à réparer ou remplacer par la DRFiP), et la fragilité du sol du bureau (une expertise DRFiP est attendue, et sera communiquée à la DISI).

ESI d'Ajaccio

Le report de la fermeture de l'Atelier Editique du site, confirmé en GT national le 31/5/2012, a relancé l'activité, et a nécessité le renfort de deux ex-dactylocodeuses. Les projets de travaux lourds ont été abandonnés.

La DRFiP de Corse a besoin de bureaux supplémentaires pour les services implantés sur le plateau de l'ESI (Liaison-Traitement), ainsi que le Centre de Services Partagés Interministériel (CSPI) pour la Préfecture.

4 bureaux sont donc libérés, à cet effet (bureau des ex-dactylocodeuses donné à l'Adjoint ESI, un agent de la logistique affecté à l'Editique, regroupement ou déplacement de bureaux pour le SIL ou le secteur Développement).

Quelques travaux de peinture et de réparation de lamelles de plafond seront entrepris.

La DRFiP rappellera à la Préfecture les consignes de sécurité d'accès au bâtiment de l'ESI (issues de secours utilisées comme coin fumeurs).

ESI Marseille St Loup - Editique

L'installation d'une deuxième ligne d'impression IBM, en remplacement des matériels NIPSON, a connu quelques difficultés (retards dans les travaux électriques, nombreux câbles apparents), qui ont impacté l'activité du service. Pour autant, le nouveau matériel est opérationnel. La première ligne IBM a dû être déplacée.

Le déplacement des matériels doit conduire à une redistribution des sources lumineuses. L'ISST ira inspecter la nouvelle configuration.

Les représentants des personnels demandent une meilleure information des agents impactés par ce genre d'opérations.

Toilettes sous-sol Editique Marseille St Loup

L'installation de toilettes au sous-sol de MSL n'est pas obligatoire, compte tenu du ratio équipements / agents du site. Cependant, la configuration du service et son activité plaident pour une installation de "confort"...

Compte tenu des prévisions d'actions financées par le CHS, une dépense de 15.000€ pour l'opération sur MSL laisserait un solde d'environ 17.000€ pour la fin de l'exercice. Le Président du CHS précise que le budget DGF pourrait compléter, le cas échéant, des financements CHS imprévus.

Compte tenu de l'intérêt de l'opération pour les agents concernés, et des garanties données par l'Administration sur l'aspect budgétaire, la Délégation FO DGFIP s'est prononcée en faveur du projet. La décision d'engager les travaux est donc prise, à l'unanimité des représentants des personnels.

Budget CHS

RP demande d'envisager les prochaines dépenses à engager pour 2012, d'ici septembre, pour validation lors d'un CHS à l'automne. L'essentiel des formations utiles (conduite, risque électrique) a été recensé, le plan de formation sera engagé au plus tôt.

Questions diverses

Parmi les points évoqués :

- Les normes d'accessibilité des handicapés aux installations seront revues, sur les sites DISI non hébergés.
- Pas d'obligation de local fumeurs sur les sites.
- Le CHS doit programmer des visites de sites : un délégué par OS, accompagné des responsables de sites et de l'ISST. Les sites marseillais permettraient une première vague de visites, pour la plupart des membres CHS.
- Les dalles du faux plafond de l'ESI d'Ajaccio sont endommagées, suite à inondation...
- A l'ESI Marseille Prado, des problèmes de câbles apparents et de climatisation seront vus...

☞

Un DUERP en construction, des actions concrètes programmées, des formations prévues, le CHS-CT de la DISI Sud-Est a pris son envol !... **Pour autant, Force Ouvrière appelle les agents à la plus grande vigilance sur les questions de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.** Leur connaissance du « terrain », dans chaque ESI est essentielle pour que nos représentants relayent leurs interrogations ou leur demandes auprès des instances compétentes.

Nous avons des moyens d'action, un budget, sachons les employer au mieux...

*La Délégation Force Ouvrière DGFIP / Fédération des Finances DISI Sud-Est
Eric Laffitte (ESI Montpellier), Philippe CARDONA (ESI Marseille Prado), André AMBROSIO (ESI Marseille Prado)*

☞

